

La commission de la formation et de la vie universitaire en formation plénière le vendredi 12 juin 2026

AVIS – CFVU-2026-FORMATION-43

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

Date de transmission :

Date de réception rectorat :

**LE RECTIFICATIF DES DONNÉES OBLIGATOIRES POUR LE M2E DE L'INSPE,
DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE NATIONALE MON MASTER 2026**

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** la délibération CA-2025-ÉLECTION-UPEC-65 du Conseil d'administration en date du 03 octobre 2025 par laquelle Madame Karine BERGÈS a été élue Présidente de l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** le rectificatif des données obligatoires pour le M2E de l'INSPE, dans le cadre de la campagne nationale Mon Master 2026, présenté à la commission de la formation et de la vie universitaire et annexé à la présente délibération ;

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 :

Émet un **avis favorable à l'unanimité**, sur le rectificatif des données obligatoires pour le M2E de l'INSPE, dans le cadre de la campagne nationale Mon Master 2026, tel que détaillé dans les documents annexés à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

La commission de la formation et de la vie universitaire en formation plénière le vendredi 12 juin 2026

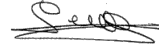
Fait à Créteil, le vendredi 12 juin 2026

**Le Vice-Président Formation et de la
Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**



Arnaud THAUVRON

La Présidente de l'Université Paris-Est Créteil



Karine BERGÈS

Nombre de membres constituant le conseil : 40	DÉCOMPTE DES VOIX
Nombre de membres en exercice : 38	Votants : 12
Quorum : 20	Votes exprimés : 25
Membres présents : 12	Pour : 25
Membres représentés : 13	Contre : 0
Total des membres présents et représentés : 25	Abstention : 0

4.8 Campagne nationale Mon Master 2026 - Examen rectificatif des données obligatoires pour les M2E de l'INSPE*

Sanja DULIC, responsable du pôle Offre de formation à la DEVE

« Données obligatoires M1 »

Architecture des parcours-types

CAL : Capacités d'Accueil Limites à la mention & aux parcours-types

COL : Capacités offertes limites sur Mon Master (FI/FA/FC)

Attendus de la formation

CGEC : Critères généraux d'examen des candidatures

Principe de composition des commissions d'examen des candidatures

Modalité(s) de candidature (dossier/entretien/concours)

- Initialement, les M M2E ne devaient ouvrir qu'aux lauréats concours – Cf données votées en janvier 2026 ;
- Finalement, les M2E 2nd degré ouvriront également aux « non lauréats concours » ;
- Rectificatifs déjà votés en CA au vu du calendrier

M M2E 2nd degré ouvrant aux non lauréats concours

Espagnol
CAPES

Education Physique et Sportive (EPS)
CAPES

Histoire-Géographie
CAPES

Mathématiques
CAPES

Sciences économiques et sociales
CAPES

Sciences de la vie et de la terre (SVT)
CAPES

Physique chimie
CAPES

Sciences Industrielles de l'Ingénieur en lycée général et technologique et en collège
CAPET

Economie - Gestion en lycée technologique
CAPET

M M2E 2nd degré ouvrant aux non lauréats concours

Economie - Gestion en lycée professionnel
CAPLP

Biotechnologies et biologie en lycée technologique
CAPET

Biotechnologies Santé-Environnement en lycée professionnel
CAPLP

Mathématiques Physique Chimie en lycée professionnel
CAPLP

Lettres Langues en lycée professionnel
CAPLP

Lettres Histoire-Géographie en lycée professionnel
CAPLP

Arts plastiques
CAPES

Education musicale et chant choral
CAPES

Langue des signes français
CAPES

« Données obligatoires modifiées »

Architecture des parcours-types

CAL : Capacités d'Accueil Limites à la mention & aux parcours-types

COL : Capacités offertes limites sur Mon Master (FI/FA/FC)

Attendus de la formation

CGEC : Critères généraux d'examen des candidatures

Principe de composition des commissions d'examen des candidatures

Modalité(s) de candidature (dossier/entretien/concours)

**Données
modifiées**

Zoom sur l'évolution

En janvier :

Mention	Architecture de la formation	Parcours-type (Intitulé AOF ou voté ultérieurement en CFVU)	Formation ouverte à la rentrée 2026	Etablissement recruteur (UPEC ou partenaire, ex: UGE) Indiquer le nom de l'établissement recruteur	Modalités d'enseignement 2026 FI FC (hors CP) Alternance CP (CP) Alternance-apprentissage (AA) A distance (AD) Hybride - combinant présentiel et distanciel (HY)	Capacité d'accueil limite - CAL 2026 en M1 Incluant FI/FA/FC Pas de COL à voter - places réservées aux lauréats concours - hors MM				Attendus - connaissances et compétences attendues des étudiants	Critères généraux d'examen des candidatures - CGEC	"Mode de composition de la commission d'examen des candidatures (CEC)"	Modalités de candidature - HORS MM - Lauréats concours uniquement
						CAL FI par parcours	CAL FA par parcours	CAL FC par parcours	Calcul automatique CAL mention				
Mention accessible au SI (M1) mais avec parcours-type au SI et/ou au SI		Economie - Gestion en lycée professionnel CAPLP	Oui	UPEC	FI, FC (hors contrat Pro)	30	0	gpe mixte (F/FC)		Être lauréat concours	Être lauréat concours	Non concerné	CONCOURS

En juin :

Mention	Architecture de la formation	Parcours-type (Intitulé AOF ou voté ultérieurement en CFVU)	Formation ouverte à la rentrée 2026	Ouverture du MGE sur MM	Modalités d'enseignement 2026 FI FC (hors CP) Alternance CP (CP) Alternance-apprentissage (AA) A distance (AD) Hybride - combinant présentiel et distanciel (HY)	Capacité d'accueil limite - CAL 2026 en M1 Incluant FI/FA/FC Pas de COL à voter - places réservées aux lauréats concours - hors MM				Attendus - connaissances et compétences attendues des étudiants	Critères généraux d'examen des candidatures - CGEC	"Mode de composition de la commission d'examen des candidatures (CEC)"	Modalités de candidature - HORS MM - Lauréats concours uniquement
						CAL FI par parcours	CAL FA par parcours	CAL FC par parcours	Calcul automatique CAL mention				
Mention accessible au SI (M1) mais avec parcours-type au SI et/ou au SI		Biotechnologies Santé-Environnement en lycée professionnel CAPLP	Oui	Oui	FI, FC (hors contrat Pro)	24	0	gpe mixte (F/FC)		<p>Justifier une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans la discipline</p> <p>Avoir construit une première représentation du métier d'enseignant dans la discipline à enseigner en collège ou lycée</p> <p>Avoir pris conscience que l'entrée dans le métier d'enseignant nécessite d'avoir acquis une maîtrise suffisante des savoirs didactiques et disciplinaires enseignés aux différents niveaux du collège et du lycée</p> <p>Maîtriser sa communication écrite (orthographe et syntaxe) et orale (importance de la voix, rôle de la communication non verbale)</p> <p>Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence</p> <p>Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence</p>	<p>Être titulaire d'un diplôme de niveau licence en lien avec la discipline du master MGE ou l'obtenir à l'issue de l'année universitaire en cours.</p> <p>L'évaluation sera basée sur le classement éventuel au CAPLP pour les admissibles, ou les notes obtenues aux épreuves écrites le cas échéant, sur les moyennes obtenues aux 6 semestres de licence ou équivalents (5 semestres si l'étudiant est inscrit en L3 ou équivalent) et les moyennes obtenues dans les unités d'enseignement (UE) en lien avec la ou les disciplines du parcours du master.</p> <p>Cohérence des choix de formation antérieurs (unités d'enseignement (UE) validées, options choisies, stages, etc.) avec le parcours du master choisi.</p> <p>Seront pris en compte les unités d'enseignement en lien avec les prérequis pour entrer en master.</p> <p>A défaut d'un niveau bac+3, justifier d'un diplôme de niveau bac+2 dans la spécialité et d'expériences professionnelles permettant de valider les prérequis nécessaires pour entrer en première année de master par une validation des acquis professionnels et personnels.</p> <p>La cohérence et la qualité du projet professionnel évaluée à travers la lettre de motivation.</p>	Présidente Sophie Naud (PRAG INSEP UPEC) + 2 Enseignants du parcours	Dossier

Merci pour votre attention !

Sanja DULIC

Pôle offre de formation :
support-monmaster@u-pec.fr